

## Anniversaire de la création de l'AACC : Dix ans, déjà !

Au nom du conseil d'administration : Bienvenue à tous qui venez de toute la France. C'est avec joie et bonheur que nous nous retrouvons pour fêter l'anniversaire de notre création.

Dix ans, c'est un évènement à fêter d'autant que l'AACC est un beau succès.

J'en veux pour preuve le nombre de personnes réunies aujourd'hui : 115 participants pour une association regroupant 160 adhérents.

Pourtant nombreux sont ceux qui pour de bonnes raisons ne sont pas parmi nous et ont tenus à nous exprimer leurs regrets. Je pense tout particulièrement à :

Michel Fouillaux qui vient de se fracturer la jambe et sa compagne Marie-Christine Li Sen Lie en précieuse garde malade,

Maurice Odin retenu par son projet d'Habitat et Humanisme en Avignon,

Hugues Sibille retenu à Strasbourg, Bernard Piot aux USA, Robert Durand au Castanet en train de se débattre avec des couvreurs, Bruno Maillard, Alain Millaret, Marie Aigueperse.

J'en oublie certainement mais en tout cas, que leur absence regrettée ne nous empêche pas de profiter des moments à venir.

J'espère que ce seront de bons moments au vu de l'implication particulière des deux Patrick et de Jean mais aussi de tout le conseil d'administration récemment élargi dans la préparation de cet évènement.

Vous connaissez notre ordre du jour,

Vous préférez sans doute passer à table au plus vite, parler entre vous, vous redécouvrir et mener à bien encore une fois un des trois objectifs que notre association s'est donnée :

«Développer les liens amicaux créés entre ses membres au cours de collaboration commune».

Mais il m'échoit la responsabilité de situer cette fête anniversaire dans un parcours à qualifier.

Je vais m'y employer avant de passer la parole aux représentants du Crédit Coopératif Mme Christine Jacglin et Mr Jean Louis Bancel. Les représentants de notre ancien employeur et notre financeur vont nous accompagner tout au long de notre apéritif, ainsi que Mme Danielle Desguée au titre de présidente du CNCC.

Je ne vais pas disserter longtemps sur la question mystère suivante : Pourquoi donc les ex collaborateurs du Crédit Coopératif, de la CCCC, ont attendus 75 ans (1938/2008) pour juger utile et nécessaire de créer une association d'anciens du Crédit Coopératif alors que ce type de structure existait dans toutes les banques et pratiquement dans toutes les grandes entreprises. A tout hasard je vous laisse le soin d'en débattre à table si jamais l'envie vous en vient.

Par contre je pense que rappeler comment est née l'AACC et quelques une des étapes de sa courte vie est nécessaire.

Comment est née l'AACC ?

Fin 2008, alors que s'annonçaient quatre départs à la retraite de cadres : Jean-Jacques Poriel, Maurice Odin, Jean-François Berland et moi-même, Maurice muni de son expérience du COR s'est convaincu qu'une association des anciens devait être créée. Et il en a convaincu, je dois dire non sans mal, les trois autres futurs heureux retraités dont au moins un, votre serviteur, largement sceptique par construction devant tout rêve savait d'expérience qu'avec Maurice les aventures sont aventureuses mais pas dénuées d'intérêt.

Son projet a reçu un bon accueil de son responsable direct de l'époque Hughes Sibille, ainsi que de Jean-Claude Dettilleux sans doute soucieux du maintien d'un certain esprit coopératif et heureux de voir que certains, satisfaits de leur passé professionnel et des liens noués à l'occasion, voulaient que « l'esprit Crédit Coopératif » perdure.

C'est toujours Maurice Odin qui s'est chargé d'approcher de futurs membres du conseil d'administration, des anciens et des nouveaux retraités. Si bien que l'association a pu être facilement constituée lors de la journée des sociétaires du 8 octobre 2009 autour de 24 pionniers.

Très vite Claude Gury, sollicité à l'unanimité, a donné son accord pour en être le président, Patrick Lopez et Maurice Odin comme vice-présidents, votre serviteur comme trésorier, Jean-Jacques Poriel comme secrétaire général, Anne Colombel, Bernard Piot, Michel Fosset et Guy Mariaud comme administrateurs ; l'association était née.

C'était le 8 octobre 2009. Voilà pourquoi nous fêtons les 10 ans de l'AACC avec quelques 5 jours d'avance.

Je ne vais pas retracer toute l'histoire de l'AACC, mais je tiens cependant à vous rappeler que le nerf de la guerre n'a été assuré qu'à compter de novembre 2011 avec la signature de la convention CCCC/AACC .

La révision de celle-ci a été obtenue en 2018 avec Christine Jacglin.

C'est grâce à notre épargne accumulée au fil des années par la particulière bonne gestion du président, Claude Gury, que nous pouvons nous offrir cet anniversaire festif.

Depuis sa création, l'association s'est développée en passant de 24 à 160 adhérents, elle continue à défendre nos intérêts en approfondissant en particulier nos relations avec l'UMC/KLESIA dont Jean-Jacques Poriel est devenu administrateur en 2018 alors que Dominique Balle en est le vice-président et en continuant à être une coopérative cliente vigilante du Crédit Coopératif.

Son développement, elle le doit sans doute à son ouverture à tous, à son ouverture à toutes les propositions et idées et à sa capacité à se renouveler sans cesse, tant au niveau du conseil que de ses activités et de sa communication, avec un site web déjà refondu une fois et enrichi régulièrement.

Ainsi les centres d'intérêt ont variés dans le temps.

Quoi de commun entre les visites quasi confidentielles des premières années :

A la colonie de Condé sur Vesgres à la recherche des traces du fouriériste Faustin Moigneu,

Au Familistère de Godin à Guise,

Aux Salines d'Arc et Senans de Claude Nicolas Ledoux, la visite de Besançon avec un arrêt devant la maison natale de Charles Fourier et une visite du musée Gustave Courbet à Ornans,

Un débat sur « Comment la comptabilité modèle le capitalisme », un autre sur « la crise de l'euro »,

Et nos activités plus récentes à succès au vu du nombre croissant de participants :

Les réunions annuelles du club Epargne et avec Klesia sur l'actualité de la mutuelle,

La conférence de Marie-Christine Li Sen Lie sur la route de la soie,

Notre réunion « Grand débat »,

Les réunions décentralisées qui attirent beaucoup de monde en Paca (sur le port de Marseille, à La Grande motte chez les Compagnons de Maguelonne, en Avignon, de nouveau à Marseille au fort Ganteaume avec une croisière en mer dans les Calanques) et plus récemment en Nouvelle Aquitaine (à Bordeaux avec une escapade dans le Médoc),

Surtout de très nombreuses visites culturelles sur l'île de France organisées avec un grand succès et de main de maître par Evelyne Carré.

D'ailleurs pour ce dernier trimestre 2019 sont d'ores et déjà programmées :

Une réunion d'information chez Klésia sur le thème "Notre mutuelle et les évolutions à venir du 100 % Santé" le 25 octobre,

Une réunion du club épargne le 12 décembre qui sera suivie d'un déjeuner à l'école hôtelière Vatel.

Et pour 2020 une réunion décentralisée est prévue sur Lyon pour laquelle Jean-Jacques Martin devrait nous servir de guide.

Bref après cet anniversaire notre souhait est que, plus que jamais, avec vous et vos propositions à venir, l'AACC vous offre de nombreuses occasions vous permettant de nous retrouver et d'entretenir nos liens d'amitié.

Soyez en sûrs, nous n'attendrons pas nos quinze ans en 2024 pour nous rencontrer à nouveau.

Jacques MIET 3 octobre 2019